



Le mot du président:

Voilà un premier mandat assez chargé. Comme je vous le disais dans le premier édit, nous avons eu un unafiste qui a gagné aux tri-

bunaux pour des menaces.

Mais la vie de notre association locale a également grandement bougé depuis ce dernier édit.

Suite à la réception de notre entité régionale dans nos terres, nous avons pu enfin honorer un grand homme de l'UNAF vers la fin de l'automne dernier, notre Dédé à nous, André ROSE.

Ensuite, nous avons été heureux de pouvoir accueillir plus de 120 personnes à notre loto et d'avoir fait autant d'heureux, que ce soit chez les enfants avec le passage du père Noël ou chez les gagnants plus ou moins chanceux de quines et de gros lots. Tous les participants ont pu profiter de cette soirée festive et conviviale. J'ai même eu l'honneur de discerner à deux unafistes la médaille de l'UNAF nationale...

Le 2 février, dans les locaux du district, nous avons reçu la réunion juridique décentralisée. Grâce au travail de notre délégué juridique, nous avons reçu des délégués juridiques de 4 ligues ainsi que les membres du bureau national sans oublier notre grand manitou Bernard Saules, afin d'être plus performant pour la défense de nos adhérents. Je tiens à signaler que le district nous a mis gracieusement ses locaux à disposition...

Malheureusement, depuis un mois, notre site internet, ainsi que le régional et le national ne fonctionnent plus suite à un piratage. Nous travaillons afin que vous puissiez de nouveau surfer dessus...

Ne souhaitant pas s'arrêter en si bon chemin, l'UNAF Rhône Durance espère vous compter nombreux pour notre soirée du 6 avril.

Amicalement, et Unafiquement,

Benoît

Dans ce numéro :

Avancées juridiques hors de nos contrées	2
Le juridique en UNAF Méditerranée	3
Le juridique en UNAF Méditerranée : La Presse	4
LOTO DE L'UNAF	5-6
Un peu d'humour	6

Sommaire :

- *Nos manifestations passées*
- *De nombreuses photos*
- *Des news*
- *Et plein d'autres surprises*

Avancées juridiques hors de nos contrées

Article paru Vendredi 16 Novembre 2012 sur le site www.tarbes-infos.com

Jeudi 15 Novembre 2012, au siège du district de football des Hautes-Pyrénées, a été signée une convention entre René Latapie, président du district des Hautes-Pyrénées, les présidents des amicales des arbitres des Hautes-Pyrénées, de la ligue Midi-Pyrénées et Chantal Firmigier-Michel, procureur de la République. Cette convention va permettre de renforcer la coopération entre les instances sportives et la justice dans la lutte contre la violence dans les stades ainsi que d'assurer la protection des arbitres dans leurs fonctions. Étaient présents les présidents de l'Union des Arbitres de football des Hautes-Pyrénées et de la Ligue Midi-Pyrénées tandis qu'au premier rang de l'assistance on notait les représentants départementaux de la police nationale et de la gendarmerie.

L'intervention de René Latapie, président du district de football des Hautes-Pyrénées

"Agresser un arbitre peut conduire en prison"

Cette convention est la première signée en Midi-Pyrénées et la 27e en France. S'adressant à Madame le procureur de la République, René Latapie soulignait que sa présence démontrait l'importance qu'elle accordait à la défense des valeurs de la discipline et aussi sa volonté de combattre à leurs côtés les dérives qui affectent ce sport. « Certains, remarquait-il, ne manqueront pas de s'interroger sur l'opportunité de cette démarche, prétextant que nous ne sommes que dans le domaine sportif et qu'il n'était peut-être pas indispensable d'utiliser de tels moyens. Nous ne partageons pas cette opinion car le football va bien au-delà de l'organisation des rencontres sportives. Déjà, le football n'est comparable à aucun sport. Il occupe une place à part dans la société. Il est le plus important, le plus populaire, le plus médiatique mais aussi le plus critiqué, pas toujours à bon escient d'ailleurs. Le football possède près de 2 millions de licenciés auxquels il faut ajouter 5 millions de pratiquants-loisirs répartis dans les 17 000 clubs de l'Hexagone. Il faut aussi savoir que le bon fonctionnement de notre discipline est assuré par 400 000 bénévoles, ce qui représente 75 000 emplois équivalents temps plein. Je n'oublie pas les 25 000 arbitres que compte la fédération ni les 35 000 matchs qui se déroulent chaque week-end, ce qui revient à dire que plus de 1 million rencontres sont organisées chaque saison en France »

Le discours de fermeté de Chantal Firmigier-Michel, procureur de la République

« L'esprit sportif incarne ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est par ces mots que nous avons décidé les uns et les autres de commencer l'écriture de notre convention, faisait observer Madame le Procureur. C'est une réalité. Je crois que l'esprit sportif c'est ce qu'il y a de meilleur dans notre société. C'est l'éthique, c'est la loyauté, c'est le respect de la règle, c'est le respect de l'autre, c'est la camaraderie, c'est l'amitié, c'est l'honnêteté. Ce sont toutes les règles qui doivent régir une société en bonne santé. Ces règles là, aux places qui sont les nôtres, ce sont des règles que nous avons non seulement à inculquer à nos jeunes lorsque nous sommes parents mais aussi ce sont les règles qu'il nous appartient de faire respecter et de porter haut et fort comme bannière »



René Latapie
Président du district des H-P



Chantal Firmigier-Michel
Procureur de la République

Petit rappel de la situation sur le territoire du district

Le district Rhône-Durance étant découpé sur 4 départements, son territoire relève de trois cours d'Appel différentes (Aix en Provence, Nîmes et Valence).

Une partie du territoire, suite à la convention passée entre la SR MEDITERANEE et le procureur général de la Cour d'Appel d'Aix en Provence, est déjà couverte. Nous travaillons auprès des procureurs des TGI dont dépendent nos différents territoires afin de parvenir à la signature de conventions, avec en ligne de mire, la couverture de l'intégralité du territoire du District. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant dès que des avancées auront été réalisées en ce sens.

Le juridique en UNAF Méditerranée

Tir groupé pour les conventions en Méditerranée

Suite à la réunion de travail du Mercredi 04 Septembre 2012 à la Cour d'Appel d'Aix en Provence, les responsables unafistes et leurs avocats ont rencontré Mardi 15 Janvier 2013 le Procureur Général Jean-Marie HUET pour finaliser le travail engagé.

Jean Jacques DEMAREZ, représentant l'UNAF a signé une convention couvrant l'ensemble des huit parquets du ressort de cette juridiction.



Jean Jacques DEMAREZ lors de la signature



De g à d: Pascal LUONGO, Jean Claude VALERA, Eric HERRMANN et Jean Jacques DEMAREZ

Cette première pour notre entité associative constitue une avancée particulièrement conséquente en précisant qu'une fiche de suivi commune est instituée pour traiter les actes de violence de manière plus réactive pour apporter une réponse pénale adaptée à notre spécificité arbitrale.

Eric HERRMANN, Président de la Section Régionale est chargé, en collaboration avec le Délégué Juridique Régional **Jean Philippe DI FRANCESCO** et les Délégués Juridiques Départementaux de produire en fin de saison sportive un bilan de cette nouvelle collaboration.

Il appartient à l'UNAF de mettre en œuvre une procédure interne de signalement en relation étroite avec les deux moteurs de la défense des arbitres, **Jean Claude VALERA** et son fidèle collaborateur **Pascal LUONGO**.

Les modalités pratiques de ce nouveau mode opérationnel seront explicitées lors de la journée de formation prévue le Samedi 02 Février au District de **Rhône-Durance**.

La convention signée a été adressée à l'ensemble des Procureurs de la République qui ont l'obligation de se conformer à cette directive engagée par la deuxième Cour d'Appel de France.

Jean-Louis PERSICO, Substitut Général devient le coordonnateur de ce partenariat qui a vocation à être décliné sur d'autres juridictions de cet ordre dans le but d'inciter les 161 Procureurs de l'Hexagone à s'engager dans cette voie.

Cette avancée est à marquer d'une pierre blanche...comme l'abondante chute de neige de O, 5 cm qui s'est abattue sur la Provence de nature à déclencher le rire sarcastique de l'ardennais en exil !!! notre secrétaire général national.

On ne répètera jamais assez l'importance que revêt ces signatures avec les Procureurs de la République afin que les dossiers des arbitres agressés soient traités de manière plus rapide.

Un autre exemple à suivre !

INITIATIVE

Une collaboration élargie entre l'Unaf et la justice

Un premier pas avait été franchi en 2009 avec la signature d'une convention entre l'Union nationale des arbitres de football (Unaf) et Jacques Dallest, procureur de Marseille. Ce "partenariat" visait alors à apporter une réponse pénale rapide et adaptée en cas de violences ou de menaces sur un arbitre. Depuis, une trentaine de conventions du même type ont vu le jour en France.

Sous l'impulsion de M^e Jean-Claude Valéra et M^e Pascal Luongo, avocats de l'Unaf et déjà à l'initiative du projet il y a maintenant plus de trois ans, cette collaboration a été élargie à la cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Elle s'appliquera donc désormais aux huit parquets du ressort de la cour, de Nice à Draguignan en passant par Digne.

En effet, après une première réunion de travail qui s'est tenue le 4 septembre dernier, une nouvelle convention a été signée mardi, en présence de Jean-Marie Huet, procureur général près la cour d'Appel, de Jean-Louis Persico, substitut général de la cour d'Appel, mais également de Jean-Jac-

ques Demarez, président-délégué de l'Unaf et représentant des arbitres à la Haute Autorité de la FFF, et d'Éric Herrmann, président de la section régionale Méditerranée de l'Unaf et membre du comité directeur national.

"L'objectif est de retrouver un football serein"

"Depuis la loi Lamour de 2006, les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, rappelle Éric Herrmann. Cette convention nous permet donc d'être réactifs en cas de problème et elle ne bénéficie pas seulement aux arbitres membres de l'Unaf puisque depuis sa signature, un arbitre bénévole victime de violences a pu en profiter."

Loin de vouloir se montrer répressive à tout-va, cette convention se veut surtout dissuasive. C'est en tout cas le message que souhaite faire passer l'Unaf.

"L'objectif n'est pas d'envoyer les gens en prison, conclut Éric Herrmann. Mais de retrouver un football serein, dans l'intérêt de tous les acteurs."

Jérémy TORDJMAN



La signature d'une nouvelle convention entre Jean-Jacques Demarez, président-délégué de l'Union nationale des arbitres de football, et le procureur général près la cour d'Appel d'Aix-en-Provence, Jean-Marie Huet, a eu lieu mardi. / PHOTO DR

Article paru dans le journal La Provence

LOTO de L'UNAF Rhône Durance



Samedi 26 Janvier, au Centre Sportif de la Souvine, s'est tenu le traditionnel Loto / Arbre de Noël / Galette des Rois de notre amicale, en présence d'environ 130 personnes.

Dans une ambiance festive et chaleureuse, l'organisation a été un peu prise de court et a du trouver de nouvelles places pour installer les arrivants qui ne pouvaient plus s'asseoir.

En ouverture de la soirée, notre président a remis à deux de nos UNAFistes, (Alain VERNET et Stéphanie BENCTEUX) la médaille de bronze L'UNAF, en récompense de leur implication au sein de notre section.

Une fois ces formalités remplies, notre célèbre aboyeur traditionnel, Pascal CHEVALLIER, a pris place à la ballote pour annoncer le début des festivités. Certaines quines furent rapides, d'autres ont mis plus de temps avant de trouver preneur, les cartons pleins, étant quand à eux, toujours capricieux au moment de choisir son vainqueur.

L'entracte a permis aux enfants de pouvoir jouer leur propre partie, et surtout, de pouvoir rencontrer le Père Noël, qui, après un régime drastique, nous a rendu une petite visite les bras chargés de cadeaux, afin de leur offrir ceux qu'il avait gardé en réserve afin de pouvoir les voir avec des étoiles plein les yeux.



LOTO de L'UNAF Rhône Durance

Une fois la distribution des cadeaux par notre Papa Noël aminci terminée, les choses sérieuses ont pu reprendre avec de nouvelles parties acharnées en vue de remporter les derniers lots mis en jeu, dont une tablette tactile en guise de dernier gros lot. Des frayeurs, des sueurs froides, de grands cris de grands enfants aimant faire des blagues quand au résultat des quines, ont continué de rythmer cette soirée qui s'est achevée, comme de tradition, par notre partie du perdant avec comme chaque année le lot « cave de L'UNAF », permettant à l'heureux vainqueur de gagner pléthore de bouteilles amenées par chacun des participants



	1ère Quine	2ème Quine	Carton Plein
1ère Partie	John SMITH	Aurélien GUIOL	Jérôme ROQUINY
2ème Partie	Jérôme ROQUINY (a partagé son lot avec Sezai EFE)	CATERON	Michel PERILLER
3ème Partie	Gérard MARQUIER	Sylvain DESMARETZ	Michel CALDERON
Partie des Enfants	1ère Quine ROQUIGNY	2ème Quine CALDERON	3ème Quine LHABITANT
4ème Partie	Gilles LESAGE	Jérôme ROQUINY	John SMITH
5ème Partie	Pascal CHEVALIER	Chistopher NICOLAS	Joël CHAMBON
6ème Partie (Partie du Perdant : Cave de L'UNAF)	Aurélien GUIOL		

N'oublie pas ton adhésion!

***Hicham AJJANI — RESIDENCE LES EGRAIZES
26790 TULETTE (Tel.: 06.26.40.45.07)***

Unaf_rhonedurance@yahoo.fr

Un exemplaire de l'imprimé se trouve sur le site de l'UNAF

Souvenir à Dédé



André (Dédé) ROSE

Vendredi 30 novembre, Eric HERRMANN, président de notre section régionale, en compagnie de Pascal CHEVALIER, François SAEZ, Jean LECCELLIER ont retrouvé deux figures et mémoires vivantes de l'UNAF et de l'arbitrage du Rhône-Durance en la présence de Jean DURET et Jacques FERRIER. Ils se sont réunis au cimetière d'Uchaud afin de rendre un dernier hommage à notre cher Dédé ROSE...

Notre Dédé régional, qui s'est éteint il y a quelques mois, n'avait pas pu être honoré par sa famille du foot comme il se devait. Alors, il fallait réparer cette erreur...

Il était 16h30 à Uchaud lorsque nous avons rendu un hommage à notre regretté dédé. Les souvenirs chaleureux de cet Homme avec un grand H nous ont donné du baume au coeur alors que le mistral nous donnait un air grave. Ce qu'il pouvait ressortir de notre discussion c'est qu'il incarnait nombre de valeurs de l'UNAF comme la solidarité ou bien le plaisir de se retrouver avec convivialité entre arbitres de toutes générations et de toutes catégories... Et comme le dit la plaque, "les arbitres n'oublieront jamais dédé!"



Les membres se sont enfin retrouvés à Orange pour suivre la réunion de la section régionale où nous pûrent avec plaisir nous remémorer les anecdotes de Dédé.

UNAF RHONE DURANCE
unaf_rhonedurance@yahoo.fr
SIÈGE SOCIAL : DISTRICT RHÔNE-DURANCE
RESPONSABLE RÉDACTION: FABRICE MAREC
MISE EN PAGE: FABRICE MAREC
DIFFUSION: SECRÉTARIAT DISTRICT RHÔNE DURANCE

L'UNAF Rhône-Durance A Plan d'Orgon

Organise une soirée Paëlla

Samedi 06 Avril 2013

*Au Centre Paul Faraud (Route de Cavaillon)
à 20h00*

Venez nombreux, Ambiance assurée

Participation:

12 € / adultes, 6€ / enfants

Animation musicale

Michel LORENZO

Réservation

À Fabrice MAREC

Résidence les Arènes Bât B, Lot 79

Rue Adj.Chef CHAMPION

13300 SALON DE PROVENCE

Ou à unaf_rhonedurance@yahoo.fr

